Paris: un gang de voleurs de poussettes démantelé (Màj : préjudice 100.000 euros)

29/09/2016 à 20h03



Au total, on estime l'ensemble de ce trafic à plus de 100.000 euros.

Quatre personnes ont été interpellées et déférées devant la justice dans le cadre d'une affaire de vols de poussettes dans des crèches parisiennes, a indiqué aujourd'hui le commissariat du Ve arrondissement de Paris, en charge de l'enquête.

Les faits, commis entre août 2015 et août 2016, concernent 160 poussettes déclarées volées, mais il pourrait y en avoir "beaucoup plus", a indiqué lors d'une conférence de presse la commissaire de police Eva Devictor, chef du service d'investigation du commissariat des Ve et VIe arrondissement de Paris.

"Le mode opératoire était toujours le même", a expliqué la commissaire. Plusieurs individus, parfois accompagnés d'enfants pour ne pas attirer l'attention, "pénétraient dans le local à poussettes de crèches parisiennes, avant de les dérober". Ces individus, "des gens du voyage" selon Eva

Devictor, avaient mis en place “un véritable réseau” de vol, et de recel de poussettes, via des sites internet de vente entre particuliers.

Après plusieurs mois d’enquête, quatre personnes, trois femmes et un homme, dont des mineurs, ont été interpellées le 17 septembre dans les départements de l’Essonne et du Val-de-Marne. Ils étaient tous connus des services de police. Lors de l’interpellation, des poussettes, plusieurs armes et 14.000 euros en liquide ont notamment été saisis.

Plusieurs victimes des vols ont déjà identifié leur poussette. L’affaire peut faire sourire et sembler “dérisoire”, a reconnu Eva Devictor, mais représente un préjudice estimé à 100.000 euros.

Le Figaro

Merci à **Stormisbrewing**